

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE LYON 1

DIPLOME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 4 septembre 2007 relatif aux habilitations de l'UNIVERSITE LYON 1 à délivrer des diplômes nationaux de premier cycle

Vu les pièces justificatives produites par M. ALEXANDRE BOURGOIN, né le 3 décembre 1989 à LYON 4^{EME} (069), en vue de son inscription au Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITES PHYSIQUES, SPORTIVES OU CULTURELLES

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLOME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITES PHYSIQUES, SPORTIVES
OU CULTURELLES, mention assez bien**

est décerné à **M. ALEXANDRE BOURGOIN**
au titre de l'année universitaire 2010-2011.

Fait à Lyon, le 8 décembre 2011

Le titulaire

N° LYON I 8822473

/2011201006410

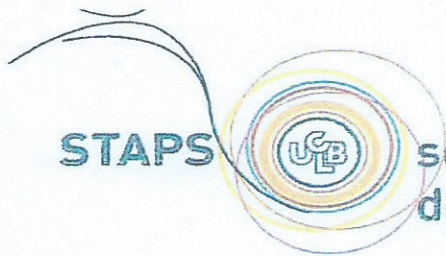
Le Président

Alain BONMARTIN

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Roland DEBBASCH





**ATTESTATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES ACQUISES A L'ISSUE
DU DEUST AGAPSC PARCOURS APN promotion 2009-2011**

L'UFRSTAPS Université de l'Université Claude Bernard Lyon1 atteste que **M. BOURGOIN Alexandre** possède les compétences requises suivantes pour prendre en charge les activités physiques et sportives d'un groupe en situation d'animation, d'initiation ou d'enseignement :

- Identifier les caractéristiques principales du public et du milieu d'intervention.
- Assurer la sécurité des participants.
- Mettre en œuvre les actions d'animation, d'initiation ou d'enseignement en conformité avec les usages professionnels concernés et les objectifs visés.
- Rendre compte de son action après évaluation critériée.

Les activités physiques et sportives concernées sont :

➤ Note obtenue en formation : **Orientation : 13,75**

Gestion et encadrement de l'activité « tout public sauf handicapés » à un niveau « découverte et initiation »

➤ Note obtenue en formation : **VTT: 13,92**

Gestion et encadrement de l'activité « tout public sauf handicapés » à un niveau « découverte et initiation »

➤ Note obtenue en formation : **Tir à l'arc: 10,69**

Gestion et encadrement de l'activité « tout public sauf handicapés » à un niveau « découverte et initiation »

➤ Note obtenue en formation : **Voile: 15.25**

- Planche à voile : Gestion et encadrement de l'activité « tout public sauf handicapés » à un niveau découverte Force 2
- Dériveur et catamaran : Gestion et encadrement de l'activité « tout public sauf handicapés » à un niveau initiation Force 4

Fait à Villeurbanne
Le 20 janvier 2012

Claude COLLIGNON